

Déclaration d'empreinte carbone

Basé sur le certificat ECS CRE4 N°039-2022_001



Module: REC Alpha Pure Series (RECxxxAA Pure) 385 - 410Wc
Panneau photovoltaïque terrestre monocristallin, mono-face de 132 demi-cellules hétérojonction

Certificat attribué à :

REC SOLAR PTE. LTD.
20 Tuas South Avenue 14
SINGAPORE 637312
SINGAPORE

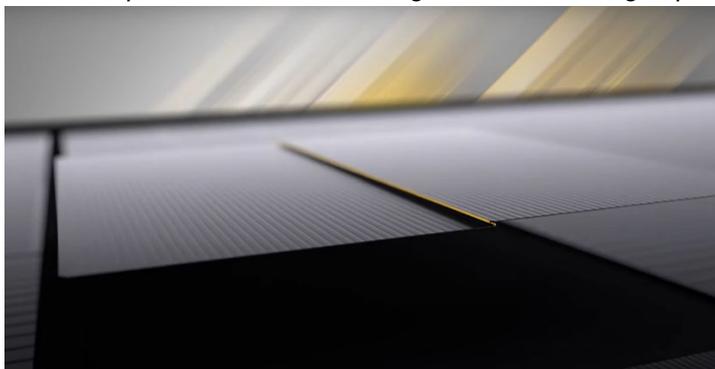
Site de production du module :

REC SOLAR PTE. LTD.
20 Tuas South Avenue 14
SINGAPORE 637312
SINGAPORE

Méthodologie: Le panneau nommé ci-dessus a été évalué par CERTISOLIS sur base de la méthodologie CRE4.

Résultats:	Puissance Tolérance: (0/+5Wc)	385 Wc	390 Wc	395 Wc	400 Wc	405 Wc	410 Wc
	G (kg eq CO2/kWc)	552,590	545,505	538,600	531,868	525,302	518,895

REC atteint de telles valeurs pour son empreinte carbone grâce à l'utilisation de technologie de plaquette compatible avec les cellules hétérojonction du REC Alpha Pure. De plus, REC source son silicium pour ses cellules en Europe ce qui permet aux modules d'avoir une empreinte carbone réduite grâce au mix énergétique.



Validité: Valide jusqu'au 28 Février 2024 – Certificat complet disponible suite à accord d'achat

Ce certificat est valide pour :

- Les Appels d'Offre CRE 4
- Les Appels d'Offre PPE2
- Pour le guichet ouvert des installations sur toitures, hangars et ombrières d'une puissance comprise entre 100 – 500kWc (arrêté du 6 octobre 2021)

Date du dernier audit de l'usine réalisé par une institution accréditée : le 29 avril, 2022



Cemil Seber
Managing Director, REC Solar EMEA GmbH
Munich, le 13ème mars, 2023